

Plaque en hommage à Henri Dutilleux : la Ville demande une expertise complémentaire

« Devant l'émoi suscité par la polémique autour d'un hommage dédié à M. Henri Dutilleux, musicien, né en 1916, décédé en 2013, la Ville de Paris tient à apporter les éléments suivants :

Chaque fois qu'un hommage à une personnalité, artistique, politique, historique, est demandé par un Elu, par la voie d'un vœu par exemple, ou par un groupe de personnes, la Ville de Paris a comme règle de saisir le Comité d'histoire de la Ville de Paris, commission indépendante constituée d'historiens, afin d'apporter une expertise scientifique et historique.

Lorsque l'avis est favorable, une délibération est soumise au vote du Conseil d'arrondissement, puis du Conseil de Paris.

Pour ce qui concerne M. Henri Dutilleux, l'avis rendu par le Comité d'Histoire de la Ville de Paris concluait à un avis favorable, mais donnait en son corps des éléments ambigus à propos de l'activité professionnelle de M. Henri Dutilleux durant la Seconde Guerre mondiale.

La Ville de Paris a donc décidé de surseoir à la rédaction de la délibération afin de demander des précisions qui clarifieront les activités de M. Henri Dutilleux durant l'occupation.

La Ville de Paris est dans l'attente de cette expertise complémentaire, et les conclusions qui seront apportées lui permettront de prendre une décision dans la clarté et dans la sérénité.

La Ville de Paris est dans son rôle, chaque fois qu'elle rend hommage à une personnalité, de s'assurer de conseils argumentés et scientifiques, afin d'éviter toute polémique, et ce, quels que soient la femme ou l'homme honorés. »

Catherine Vieu-Charier

Adjointe à la Maire de Paris

En charge de la Mémoire et du Monde Combattant

Correspondant Défense